

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse de facturation :

Ville : Code Postal :

Tél. cabinet :

Tél. portable :

Courriel :


 Votre photo
(facultatif)

Les confirmations d'inscription se feront uniquement par e-mail.

CHOIX DU GROUPE : (cochez la case correspondante)
Les 5 sessions sont indissociables

- | | | | |
|--|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Groupe 1 | <input type="checkbox"/> Groupe 2 | <input type="checkbox"/> Groupe 3 | <input type="checkbox"/> Groupe 4 |
| 06-07 octobre 2020 | 08-09 octobre 2020 | 03-04 novembre 2020 | 05-06 novembre 2020 |
| 01-02 décembre 2020 | 03-04 décembre 2020 | 05-06 janvier 2021 | 07-08 janvier 2021 |
| 02-03 février 2021 | 04-05 février 2021 | 09-10 mars 2021 | 11-12 mars 2021 |
| 06-07 avril 2021 | 08-09 avril 2021 | 11-12 mai 2021 | 13-14 mai 2021 |
| 08-09 juin 2021 | 10-11 juin 2021 | 29-30 juin 2021 | 01-02 juillet 2021 |

- Je joins un chèque de 1 470 € (encaissé à réception), pour confirmer mon inscription.
Le solde (soit 5 880€) sera à régler en avril 2020 et pourra être échelonné en 4 fois (4 x 1470 €) ou 8 fois (8 x 735€).
- J'ai lu et accepte les conditions générales d'inscription précisées au dos.
- Je souhaite inscrire mon assistante à la formation complémentaire (Académie des Assistantes) cf. bulletin ci-joint

> Pour toute autre modalité, n'hésitez pas à nous contacter.

Règlement à adresser à : **Académie du Sourire - 9 av. Henri Malacrida - 13100 Aix-en-Provence**

INSCRIPTIONS. Nombre limité de participants. Pour valider votre bulletin d'inscription, il doit être accompagné du règlement. Les confirmations se feront uniquement par e-mail.

ANNULATION. À compter de la date de signature du présent bulletin d'inscription, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'**Académie du Sourire** par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée par l'Académie.

En cas annulation de la part du participant, des indemnités compensatrices seront retenues comme suit :

- _ aucune retenue si annulation communiquée 4 mois avant le premier cours ;
- _ 20% du montant total de la formation, si annulation communiquée moins de 4 mois avant le premier cours ;
- _ 50 % du montant total de la formation, si annulation communiquée moins de 2 mois avant le premier cours ;
- _ 100% si annulation communiquée moins d'un mois avant le début de la formation.

Toute formation commencée est due dans son intégralité.

En cas d'annulation de la part de l'**Académie du Sourire**, l'intégralité des frais de participation sera remboursée, au prorata des cours annulés.

LOGEMENT. Une liste d'hôtels de 2 à 4 étoiles vous est proposée ainsi que les moyens d'accès aux différents lieux de formation. Les frais d'hôtels et de restauration (hormis les pauses) ainsi que les déplacements sont à la charge des participants.

Comment avez-vous connu l'**Académie du Sourire** ? (cochez la case correspondante)

- Flyer Délégué commercial E-mailing Confrère
- Revues professionnelle (précisez) :
- Réseaux sociaux
- Invivox
- Autre (précisez) :

Date et lieu du diplôme :

Formations et perfectionnements déjà suivis :

.....

Date :

Signature et cachet professionnel :

LIEU DE FORMATION

CONTINUUM

9 avenue Henri Malacrida
13100 Aix-en-Provence

CONTACT

Nathalie NEGRELLO
Tél. 06 10 37 86 88
nathalie.negrello@academie-du-sourire.com